

<b>Animateur :</b>	Laurent Fouché
<b>Membres présents :</b>	Mme Véronique Autexier MM. Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Jean Guillen, Bruno Renon
<b>Membres excusés :</b>	M. Philippe Andrieux
<b>Membres invités :</b>	Néant
<b>Membres absents :</b>	Néant
<b>Invités absents :</b>	Néant

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 30 .2 des RG de la LFNA) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 30.3 des RG de la LFNA). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV n° 08 du 06/10/2021)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information de l'Animateur

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude des « Forfaits » du 09 et 10 octobre 2021

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Etude des courriers reçus

### 4° Questions et informations diverses

## INTRODUCTION

**Accueil** : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

### Validation du PV précédent

Le PV n° 08 de la réunion de la commission des compétitions Séniors est approuvé sans modification. ([LIEN](#))

### Informations de l'animateur

Néant

## SUJET(S) « POUR DECISION »

### 1° - Etude des « Forfaits » du 02 - 03 - 09 et 10 octobre 2021

- Championnat D3  
Poule C : AM.S Soyaux 3 du 10 octobre 2021 (**2<sup>ème</sup> forfait**)
- Championnat départemental D4  
Poule E : SL Chateaubernard 2 du 10 octobre 2021 (**3<sup>ème</sup> forfait**)  
Alliance Foot 3B 4 du 10 octobre 2021 (**1<sup>er</sup> forfait**)
- Championnat départemental D5  
Poule B : AS Aigre 3 du 10 octobre 2021 (**1<sup>er</sup> forfait**)  
Poule C : ES Montignac 2 du 10 octobre 2021 (**1<sup>er</sup> forfait**)  
Poule E : ENT St Séverin Palluau 3 du 03 octobre 2021 (**1<sup>er</sup> forfait**)

Les clubs concernés seront débités de **40 Euros (D1 à D4)** et de **30 Euros (D5)**

Les clubs concernés seront sanctionnés de – 1 point au classement général

Le Club de SL Chateaubernard sera débité de **60 Euros (Supplément Forfait général)**

**Décision 01** : Les membres de la Commission valident ces forfaits.

## SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

Néant

## QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

### 4° - Etude des courriers reçus

- Courriel du secrétaire de l'Ent Nanteuil/Verteuil du mardi 05 octobre 2021 – Demande

de modification de date – Cette demande doit-être effectuée par Footclubs → **Un courrier sera adressé au club de l'Ent Nanteuil/Verteuil par le secrétariat du District**

- Courriel du secrétaire de la JS Sireuil du mercredi 06 octobre 2021 – Demande de modification de date – Accord du club de l'US Chateauneuf → **Avis favorable de la Commission**  
La rencontre D2 – Poule B (JS Sireuil 2/US Chateauneuf) initialement programmée le dimanche 17 octobre 2021 à 15h00 se déroulera le samedi 16 octobre 2021 à 20h00
- Courriel de la secrétaire du SC Mouthiers du mercredi 06 octobre 2021 – Demande de modification de terrain – Accord du club du CO La Couronne → **Avis favorable de la Commission**  
La rencontre D4 – Poule D (SC Mouthiers 3/CO La Couronne 3) se déroulera le dimanche 17 octobre 2021 à 15h00 sur le terrain de Blanzac
- Courriel du secrétaire de l'Ent Foot 16 du lundi 11 octobre 2021 – Demande de modification de terrain – Accord du club de l'AS Aigre → **Avis favorable de la Commission**  
La rencontre D3 – Poule D (Ent Foot 16/AS Aigre 2) se déroulera le dimanche 17 octobre 2021 à 15h00 sur le terrain de Asnières/Nouère
- Courriel du secrétaire du FC St Maurice Manot du lundi 11 octobre 2021 – Demande de modification de date – Accord du club de FC Brigueuil → **Avis favorable de la Commission**  
La rencontre D4 – Poule A (FC St Maurice Manot/FC Brigueuil/Lesterps) se déroulera le dimanche 28 novembre 2021 à 15h00
- Courriel du secrétaire du FC Fontafie du mercredi 13 octobre 2021 – Demande de modification de date – Accord du club de l'US Abzac → **Avis favorable de la Commission**  
La rencontre D3 – Poule A (FC Fontafie/US Abzac) se déroulera le mercredi 10 novembre 2021 à 20h00

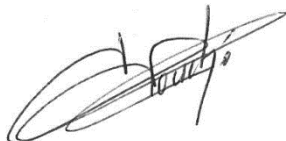
**RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 13/10/2021**

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°8 du 06/10/2021	<b>Validé</b>	-	-
<b>1</b>	Etude des Forfaits du 09 et 10 octobre 2021	<b>Validé</b>	<b>Laurent Fouché</b>	<b>Immédiat</b>
<b>2</b>	Questions et informations diverses (voir paragraphe concerné)	<b>Validé</b>	<b>Laurent Fouché</b>	<b>Immédiat</b>

La prochaine réunion est fixée au mercredi 20 octobre 2021 à 17h00.

-----  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h15.  
-----

L'animateur  
Fouché Laurent



Le Secrétaire  
Brandy Philippe

